



**Courrier : M. Claude Marchand, Président**  
**2 rue Commandant Deglane**  
**10000 TROYES**  
09.83.00.68.67  
06.08.02.90.21  
claudeawa@bbox.fr

Troyes, le 5 mars 2016

Siège social : mairie de Lusigny/Barse

## Association **W**indsurf **A**ubeois

Tout d'abord une excellente année à chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos familles. Année que nous vous souhaitons heureuse et ventée, et avec le temps et la santé nécessaire pour en tirer tout le meilleur.

Vous trouverez ci-joint le compte-rendu de l'assemblée générale de l'AWA du samedi 30 janvier 2016. **Il est important que tous ceux qui n'ont pas pu le faire immédiatement lors de l'AG renouvellent au plus vite leur adhésion à l'AWA ainsi que la redevance de navigation** ex « droit de mise à l'eau » car elle fait notre crédibilité. Depuis douze ans, tous ensemble, nous avons gagné la confiance du Parc et du Département et nous avons été écoutés. Si nous n'étions plus que 10, les planchistes redeviendraient quantité négligeable.

Comme par le passé l'AWA se chargera de faire toutes les démarches pour vous, mais nous avons changé la méthode. Merci donc d'envoyer si ce n'est déjà fait, **avant le 1<sup>er</sup> avril 2016 SVP, à l'adresse du président. 2 rue Cdt Deglane 10000 Troyes**

- Votre cotisation de l'AWA 2016 de **16 €** ainsi que la redevance de navigation 2016 de **35€** soit total **51 € EN UN SEUL CHEQUE A L'ORDRE DE L'AWA** ; nous nous chargeons de la suite.
- **Pour ceux qui ont déjà réglé leur cotisation AWA de 16 € : un seul chèque de 35€ ( redevance de navigation) à l'ordre de l'AWA.**

### **Des infos utiles :**

#### **Le terrain AWA, mode d'emploi.**

- Le portail sur route est ouvert de 9 à 23h (code = 3014). Pour accéder au terrain, la clé qui ouvre côté parc et côté lac suffit. Pour l'obtenir, contacter le président.
- Sur terrain humide et mou stationnement sur les cotés des allées : **ON NE TOURNE PAS SUR L'HERBE.**
- Sur terrain sec stationnement en épis suivant le plan rappelé et qui sera affiché ; La partie centrale enherbée est réservée pour le gréage ; une plaquette sur la dalle en ciment est à votre disposition pour vous permettre de régler votre voile ainsi que vos bouts de harnais.
- Le tuyau d'arrosage est là pour rincer le matos.
- Sauf journée organisée par l'AWA ou autorisation demandée au président, les barbecues sont interdits.
- Les tables de pique-nique sont à votre disposition. Pensez à relever les bancs après usage.
- Pour initier un proche à la découverte de la planche, les 3 gréements et 3 planches logées dans le coffre à matériel sont à votre disposition, sous votre responsabilité. ne pas oublié de refermer le coffre et de sangler les planches sur le ratelier.
- Des toilettes? Pas bien loin : soit celles de la plage, soit celles de la capitainerie sur la route.
- En fin de session vérifier que tout est fermé : le **coffre à matos** : le **robinet d'eau**, les **portails** :(accès cale de mise à l'eau) et celui du haut en sortant du terrain.

**Et si quelque chose cloche : robinet, serrure, etc, on prévient le président...**

**Météo.** En attendant, un jour peut-être, l'accès en ligne à l'anémo de la Capitainerie sur [www.pnr-foret-orient.fr](http://www.pnr-foret-orient.fr), consulter les différentes stations sur notre site AWAWINDSURF.

**Nouveau !** windguru.cz a une balise en temps réel sur le spot, en lien sur la page facebook « initié » par Chris, un des kitesurfeur. ....

**Sécurité. Le port du gilet de flottaison est obligatoire du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mai (article 7-2 de l'arrêté préfectoral n° 2014-213 du 1/8/2014 réglementant la navigation sur le lac de la Forêt d'Orient).**

**Le gilet et le casque** sont fortement recommandés, même le reste du temps. Se munir d'un **bout de 3m.** sera bien utile pour réparer ou se faire tracter. Pensez à vous échauffer quelques minutes surtout avant une reprise ou en période hivernale.

Par rapport au terrain et à la responsabilité du président, il est nécessaire que vous signiez, si ce n'est pas déjà fait à l'AG, le bulletin d'adhésion ci-dessous à joindre avec votre chèque. Merci d'indiquer aussi vos positions pour les photos sur le site AWA en cochant les cases.

#### **Sitôt dit sitôt fait ...**

**Les cailloux** : intervention dimanche 13/02. Suite à sa proposition, **Frédéric et son tracto-pelle** ont réussi à ratisser la plage et nous réaliser 2 belles parcelles ensablées de chaque côté de la cale.

**Merci Frédéric** ( voir photos sur le site AWA )

En vous remerciant d'avance et vous disant : « A bientôt sur l'eau » !  
Claude MARCHAND



**Association Windsurf Aubeois** Siège social : mairie de Lusigny/Barse  
**Courrier : M. Claude Marchand, Président - 2 rue Commandant Deglane - 10000 TROYES**  
09.83.00.68.67 - 06.08.02.90.21 [claudeawa@bbox.fr](mailto:claudeawa@bbox.fr)

Nom	Prénom	N° tél mobile
-----	--------	---------------

**En adhérant à l'AWA pour 2016, je certifie :**

- ▶ avoir connaissance de l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> août 2014 régissant les activités nautiques sur le lac de la Forêt d'Orient et des conseils de sécurité pour la pratique de la planche à voile en ligne, consultable en ligne sur le site internet [www.awawindsurf.fr](http://www.awawindsurf.fr), ainsi que des règles de priorité / croisement applicables en navigation ;
- ▶ être couvert par une assurance responsabilité civile couvrant ma responsabilité dans l'usage du terrain que l'association met à disposition de ses membres et les pratiques sportives hors compétition.

**Je m'engage également à me conformer aux règles et consignes d'utilisation du terrain AWA et de ses équipements, en ligne sur le site et rappelées chaque année sur la lettre de mise à l'eau,**

Je renouvelle pour 2016 mon adhésion à l'Association Windsurf Aubeois.

J'ai été informé de l'existence du site internet [www.awawindsurf.fr](http://www.awawindsurf.fr) et j'autorise l'association à diffuser sur celui-ci :

- Mon portrait dans la rubrique trombinoscope.
- Toute autre photo ou vidéo prise à l'occasion des activités de l'association ou en navigation sur laquelle je pourrais me trouver à figurer.
- Mon numéro de téléphone portable dans la partie trombinoscope.
- Mon adresse mail dans la partie trombinoscope.

J'ai été informé que je dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données personnelles et photographiques me concernant. Ce droit s'exerce par demande écrite par courrier ou mail adressé au président.

Fait à  
le

2016

Signature  
Pour les mineurs, représentant légal

